

rité, où la compréhension et le maniement de la langue constituent le point d'application principal du jugement des maîtres. Mais l'influence du milieu linguistique d'origine ne cesse jamais de s'exercer, d'une part parce que la richesse, la finesse et le style de l'expression restent toujours pris en compte, implicitement ou explicitement, consciemment ou inconsciemment, à tous les niveaux du cursus et, bien qu'à des degrés divers, dans toutes les carrières universitaires, scientifiques même, d'autre part parce que la langue n'est pas un simple instrument, plus ou moins efficace, plus ou moins adéquat de la pensée, mais qu'elle fournit — outre un vocabulaire plus ou moins riche — une syntaxe, c'est-à-dire un système de catégories plus ou moins complexes, en sorte que l'aptitude ou déchiffrement et à la manipulation de structures complexes, logiques aussi bien qu'esthétiques, semble directement fonction de la complexité de la structure de la langue initialement parlée dans le milieu familial qui lègue toujours une part de ses caractéristiques à la langue acquise à l'école (6).

La part la plus importante et la plus agissante (scolairement) de l'héritage culturel, qu'il s'agisse de la culture libre ou de la langue, se transmet de façon osmotique, même en l'absence de tout effort méthodique et de toute action manifeste, ce qui contribue à renforcer les membres de la classe cultivée dans la conviction qu'ils ne doivent qu'à leurs dons ces savoirs, ces aptitudes et ces attitudes qui ne leur apparaissent pas comme le résultat d'un apprentissage.

Le choix du destin

Les attitudes des membres des différentes classes sociales, parents ou enfants, et, tout particulièrement, les attitudes à l'égard de l'école, de la culture scolaire et de l'avenir proposé par les études sont pour une grande part l'expression du système de valeurs implicites ou explicites qu'ils doivent à leur appartenance sociale. Pour expliquer que, à niveau égal de réussite scolaire, les différentes classes sociales envoient en sixième des parts aussi inégales de leurs enfants, on invoque souvent des explications aussi vagues que « la volonté des parents ». Mais en fait, peut-on encore parler de « volonté », sinon en un sens métaphorique, lorsque l'enquête montre que « de façon générale, il existe un accord massif entre les volontés des familles et les orientations prises », autrement dit que, la plupart du temps, les familles ont des aspirations strictement mesurées aux chances objectives (7). En fait, tout se passe comme si les attitudes

(6) Cf. BOURDIEU, P., PASSERON, J. C., SAINT-MARTIN, M. de. « Les étudiants et la langue d'enseignement », in *Rapport pédagogique et communication*, Paris, La Haye, Mouton, 1965 (Cahiers du Centre de Sociologie Européenne, 2).

(7) L'accord est très fréquent entre les désirs formulés par les parents avant la fin du cours moyen, les opinions exprimées rétrospectivement sur le choix de tel ou tel type d'établissement et le choix réellement effectué. « L'ambition d'entrer au lycée est loin d'être partagée par toutes les familles », écrit P. Clerc. « Trois familles sur dix seulement répondent positivement, parmi celles dont l'enfant est au C.E.G. ou en fin d'études », et cela quelle qu'ait pu être la réussite antérieure de leur enfant (loc. cit. pp. 655-659).